

Charte Ethique

Agir en conformité avec les lois
et les réglementations

Se comporter avec honnêteté et
promouvoir une culture d'intégrité

Faire preuve de loyauté

Respecter les autres

La Démarche Ethique

de GRDF

La Démarche Ethique de GRDF guide les pratiques des dirigeants et des collaborateurs de l'entreprise au regard de quatre principes :

- agir en conformité avec les lois et les réglementations •
 - se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité •
 - faire preuve de loyauté •
 - respecter les autres •

Elle leur fournit les repères nécessaires pour conduire leurs activités professionnelles.

Elle vise à conforter, préserver et renforcer la réputation de GRDF.



L'édito

d'Édouard Sauvage

Directeur Général de GRDF

« GRDF, c'est la GRDF ATTITUDE, une posture de concertation et d'écoute qui fait partie de notre identité - nous la renforçons chaque jour. »



Elle implique l'application effective des principes éthiques fondamentaux que nous affichons.

Ces principes sont au cœur de la construction de notre modèle d'entreprise responsable à l'égard de la société, vis-à-vis des consommateurs de gaz naturel et, surtout, envers nos collaborateurs.

Ils constituent en effet le socle sur lequel, jour après jour, dans nos activités et nos régions, nous visons l'excellence opérationnelle, nous contribuons à

faire du gaz une énergie d'avenir et nous construisons ensemble une entreprise innovante et ouverte. Car GRDF a besoin, pour assurer sa performance dans la durée, que ses collaborateurs, comme ses clients, ses partenaires et les autres parties prenantes, lui accordent leur confiance.

Notre conviction, forte et simple, est que, dans un environnement toujours plus exigeant, l'entreprise durable, c'est l'entreprise éthique.

Aussi, la Démarche Ethique, qui poursuit l'exemplarité de nos comportements, est essentielle à mes yeux.

Je m'y inscris, pour ma part, au quotidien et je lui donne, dans l'entreprise, l'impulsion nécessaire : il s'agit qu'elle nous oriente pour mettre en œuvre notre engagement et notre professionnalisme en suscitant l'adhésion de ceux qui nous entourent – j'attache une importance particulière à Respecter les autres, qui favorise la diversité et l'intégration.

Ainsi, elle s'avère un levier pour être reconnu comme un acteur majeur de la transition énergétique et la référence du gaz naturel.

Les quatre principes

de GRDF

Principe 1.

Agir en conformité avec les lois et les réglementations

En toutes circonstances, tous les dirigeants et collaborateurs se conforment aux lois et aux réglementations -internationales, européennes, nationales, locales-applicables, aux normes et règles déontologiques professionnelles relatives à leurs activités professionnelles et aux règles en matière d’Ethique à GRDF.

Ils observent notamment les prescriptions internationales et nationales concernant les Droits humains.

Principe 2.

Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d’intégrité

En toutes circonstances, tous les dirigeants et collaborateurs se comportent avec honnêteté et s’attachent à promouvoir une culture d’intégrité, dans leurs pratiques professionnelles, leurs relations interpersonnelles et leurs relations d’affaires.

Ils refusent en particulier toute fraude, tout conflit d’intérêts, toute corruption, tout vol, quelle qu’en soit la forme.

éthiques fondamentaux

Principe 3.

Faire preuve de loyauté

Pour GRDF, la qualité d'une relation repose sur la loyauté des interlocuteurs.

En toutes circonstances, tous les dirigeants et collaborateurs ne s'expriment au nom de GRDF qu'en étant mandatés, ils le font de bonne foi, dans un esprit constructif, respectueux des intérêts de chacun, en fournissant des informations exactes, complètes et compréhensibles.

Dans les contrats, la loyauté impose de ne pas s'engager au-delà de ce qu'on se sait capable de tenir et de tenir ce à quoi on s'est engagé.

Les dirigeants et les collaborateurs de GRDF conservent, par ailleurs, la confidentialité des informations qui n'ont pas été rendues publiques.

Principe 4.

Respecter les autres

En toutes circonstances, tous les dirigeants et collaborateurs agissent de manière à n'atteindre personne dans son intégrité ni dans sa dignité.

GRDF attache la plus haute importance au respect d'autrui, au respect des différentes cultures et à la tolérance – rappelons, à cet égard, que le principe de laïcité qui s'applique à GRDF, concessionnaire de service public, s'oppose à ce que les dirigeants et les collaborateurs manifestent leurs religions dans l'exercice de leurs fonctions.

Le respect d'autrui guide GRDF en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, de promotion de la diversité, de protection de la santé, de respect de la vie privée et de sécurité au travail – en particulier de prévention et de sanction des situations de discrimination, de harcèlement et de violence.

Le respect d'autrui et celui des différentes cultures impliquent la préservation de l'environnement et du patrimoine.

La tolérance, qui s'exprime par la bienveillance et l'ouverture aux autres, exclut tout comportement à caractère extrémiste.

L'application

des quatre principes éthiques fondamentaux de GRDF

Les quatre principes éthiques fondamentaux de GRDF s'appliquent en premier lieu à tous les dirigeants et collaborateurs de GRDF.

GRDF attend d'eux des actes et des comportements en accord avec ces principes, en toutes circonstances.

Le Directeur Général : il donne l'impulsion à la Démarche Ethique.

Les dirigeants et les managers : essentiels dans la dynamique, ils incarnent la Démarche Ethique en montrant l'exemple, en sensibilisant, en transmettant et en contrôlant son application. En bref, ils la font vivre : ce sont les promoteurs par excellence de la Charte Ethique.

Les collaborateurs : par leurs comportements exemplaires, ils contribuent, chacun, au quotidien, à la réputation de l'entreprise.

Les quatre principes éthiques fondamentaux de GRDF s'appliquent aussi aux relations de l'entreprise avec ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires et ses autres parties prenantes.

D'ailleurs, les fournisseurs et prestataires de GRDF ont connaissance de la clause Ethique -par laquelle, notamment, ils adhèrent aux engagements de GRDF en matière d'Ethique- insérée aux contrats et ils l'acceptent sans réserve.

Les quatre principes éthiques fondamentaux de GRDF s'appliquent encore vis-à-vis de la société en général, au travers en particulier de la responsabilité sociétale d'entreprise.

L'édito

de Thierry Postif

Directeur Ethique, Déontologue de GRDF



Je suis le garant de l'engagement Ethique de GRDF. Sous l'égide du Directeur Général, je stimule la diffusion de pratiques conformes aux principes éthiques fondamentaux de GRDF et je m'assure de leur mise en œuvre. Chaque collaborateur est libre de s'adresser à moi, de m'interroger, c'est en toute confidentialité que je vous répondrai.

Je garantis qu'aucun dirigeant ou collaborateur ne sera sanctionné pour avoir, de manière désintéressée et de bonne foi, signalé à GRDF un acte manifestement contraire aux principes éthiques fondamentaux de l'entreprise, ni pour avoir refusé d'accomplir un tel acte.

« Pour me contacter : ethique@grdf.fr ou 06 08 66 73 49 »

L'animation

de la Démarche Ethique de GRDF

L'ambition consiste à intégrer l'Ethique dans les postures managériales.

L'animation de la Démarche Ethique repose sur le Directeur Ethique, sur les Correspondants Ethique et sur le Comité Ethique qui les réunit sous la présidence du Directeur Général.

Le dispositif est centré sur cinq métiers (achats-approvisionnements, clientèle, développement, territoires et technique) et huit fonctions (communication, conformité, contrôle interne-risques-audit, finances, juridique, logistique [protection du patrimoine immatériel, ressources humaines et système d'information]).

Le Directeur Ethique, Déontologue : il anime la Démarche Ethique.

Les Correspondants Ethique : ils promeuvent et relaient la Démarche Ethique sur le terrain, auprès des entités de leur périmètre, ils conseillent les dirigeants et les managers sur la prise en compte de l'Ethique et répondent à leurs interrogations.

Le Comité Ethique : réuni au moins quatre fois par an, il débat des orientations et retient les actions relevant de la Démarche Ethique et propose les suites à donner, sur le plan de l'Ethique, à chaque incident survenu.

- Des Correspondants Ethique sont désignés pour chacun des cinq métiers et des huit fonctions, avec mission d'en identifier les besoins propres en matière d'Ethique et d'animer en conséquence la Démarche Ethique auprès des entités de l'entreprise qui les exercent. D'autres Correspondants Ethique sont de même désignés pour chacune des huit régions ; ils ont, dans leurs périmètres respectifs, une mission similaire. Bien entendu, les Correspondants Ethique pour les métiers et les fonctions et les Correspondants Ethique pour les régions se coordonnent.
- Le Directeur Ethique s'assure du déploiement de la Démarche Ethique au sein de l'entreprise, il contribue à la gestion du risque éthique, il édicte les règles en matière d'Ethique à GRDF et veille à leur respect. Le Directeur Ethique est aussi le Déontologue de GRDF, à ce titre, il apporte aide et conseils à tout collaborateur qui l'interroge en matière d'Ethique.

Le contrôle

de l'application des quatre principes éthiques fondamentaux de GRDF

Il incombe aux dirigeants et aux managers de GRDF de contrôler au jour le jour l'application des quatre principes éthiques fondamentaux de GRDF.

Chaque année, le Directeur Ethique, Déontologue remet au Directeur Général un Rapport relatif aux activités et aux progrès réalisés par GRDF en matière d'Ethique.

En outre, il procède ou fait procéder aux audits, enquêtes, vérifications, etc. que les alertes, dénonciations et signalements d'incidents voire les simples signaux, faibles ou non, portés à sa connaissance appellent.



Quelques repères

Pour agir au quotidien

« Agir en conformité avec les lois et les réglementations

- **Délivrer** à toute personne physique (collaborateur, client, etc.), sur sa demande, une copie des données à caractère personnel qui la concernent
- **Garantir** aux clients et aux fournisseurs un droit d'accès aux ouvrages de distribution de gaz naturel que nous exploitons, dans des conditions définies par contrat

« Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité

- **Refuser** toute fraude, tout conflit d'intérêts, toute corruption, tout vol
- **N'accepter et n'offrir**, de bonne foi, que des cadeaux et invitations qui revêtent un caractère professionnel et sont en rapport avec la promotion de l'activité de GRDF ou la qualité de ses liens avec son environnement
- **Ne porter** aucune atteinte aux actifs de l'entreprise, **veiller** à ce qu'il n'en soit pas fait un usage frauduleux



« Faire preuve de loyauté

- **Agir** conformément aux délégations de pouvoirs
- **N'établir** aucun faux document, qui ne serait pas le reflet exact des dates, faits et lieux dont il rend compte
- **Utiliser** seulement des moyens éthiques et légaux pour obtenir des informations

« Respecter les autres

- Ne **révéler** des informations commercialement sensibles qu'aux personnes habilitées
- **Offrir** un cadre de travail respectueux des libertés individuelles et de la vie privée
- **Refuser** toute situation de discrimination, de harcèlement ou de violence
- **Respecter et faire respecter** la liberté d'opinion
- **Respecter** la propriété, notamment intellectuelle, de GRDF et celle d'autrui
- Vis-à-vis notamment des collectivités territoriales, **prendre soin** d'adopter un comportement équitable, exclusif de tout ostracisme, ne laissant supposer aucune préférence

Une interrogation d'ordre éthique ?

Contactez :

- votre manager
- votre Correspondant Ethique
(liste dans l'espace Démarche Ethique
de l'intranet WeLoveGaz)
- le Directeur Ethique, Déontologue



ethique@grdf.fr
06 08 66 73 49

La documentation Ethique, y compris le catalogue des formations et sensibilisations à l'Ethique, est disponible dans l'espace Démarche Ethique de l'intranet WeLoveGaz.

we
love
gaZ intranet